

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

**CHAPITRE 10**

**MINISTERE  
DES MARCHES PUBLICS**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	7
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>9</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 715: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS</b>	<b>10</b>
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	12
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	14
2.2.	<b>PROGRAMME 716: AMELIORATION DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS</b>	<b>19</b>
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	20
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	20
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	21
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	22
2.3.	<b>PROGRAMME 717: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MARCHES PUBLICS</b>	<b>24</b>
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	25
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	26
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	27
<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>38</b>

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	39
3.2.	LEÇONS APPRISES	40
3.3.	PERSPECTIVES	40

## NOTE EXPLICATIVE

---

Le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

## 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), les défis majeurs dans le secteur des marchés publics portent notamment sur :

- l'allègement des procédures de passation des marchés publics, dans le souci bien compris de raccourcir les délais tout en améliorant la qualité des attributions;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques;
- la mise en place d'une chaîne de contrôle rationalisée et cohérente;
- l'application la plus large de la clause de préférence nationale prévue dans le code des marchés publics;
- la mise en œuvre des dispositifs participatifs et performants de collecte et de diffusion en temps réel d'une information fiable et accessible à tous sur l'exécution physico-financière des projets.

## 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Né à la faveur du décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et organisé par celui n° 2012/075 du 08 mars 2012, le Ministère des Marchés Publics est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics. A ce titre :

- il procède au lancement des appels d'offres des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés ;
- il procède à la passation des marchés publics et en contrôle l'exécution sur le terrain, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés ;
- il participe, le cas échéant, au montage financier des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernés.

Ainsi,

*En matière de passation des marchés publics :*

- il programme les marchés publics en cohérence avec les programmes des administrations ;
- il veille à l'attribution des marchés publics dans le respect de la réglementation ;
- il passe les marchés publics de son seuil de compétence ;
- il appose le visa préalable avant signature sur les marchés d'un certain seuil.

*En matière de contrôle des marchés publics :*

- il améliore le suivi de l'exécution des marchés publics ;
- il assure la bonne exécution des marchés publics dans le respect des dispositions contractuelles ;
- il appose le visa avant paiement sur les décomptes.

*En matière de gouvernance :*

- il renforce de façon notable la gouvernance dans le sous-secteur des Marchés Publics en

luttant contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics ;

- il conduit les réformes nécessaires allant dans le sens de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics,
- Il veille à la mise en œuvre des dispositifs performants de la collecte et de diffusion en temps réel d'une information fiable et accessible à tous sur l'exécution des Marchés Publics.

### 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

La mise en œuvre des programmes du Ministère des Marchés Publics s'est déroulée au moment où ;

Sur le plan politique, le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice budgétaire 2015, connaît le réaménagement gouvernemental du 02 octobre 2015, lequel est suivi de l'important conseil ministériel du 15 octobre 2015, au cours duquel **Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République**, prescrit à nouveau au gouvernement d'accorder la plus grande priorité à la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique et à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019.

Sur le plan économique, le Ministère des Marchés Publics a apporté tout au long dudit exercice budgétaire sa contribution, aux côtés des autres administrations, à l'atteinte des objectifs fixés par le Chef de l'Etat, dès le conseil ministériel du 09 décembre 2014, ceci malgré la persistance des questions sécuritaires, l'effondrement des cours mondiaux des produits de base débuté en 2014 et la poursuite de la réalisation des projets issus du Programme des Grandes Réalisations ainsi que la nécessité de raffermir la croissance économique qui se traduit par l'évolution positive et continu des taux de croissance du Produit Intérieur Brut(PIB) qui va de 4,6% en 2012 à 5,9% en 2014 alors que la part de l'investissement public dans le budget de l'Etat croit de 30% en 2014 à 31% en 2015.

### 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

- Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en décembre 2015 ;
- Production et publication des Journaux de programmation ;
- Suivi évaluation des plans de passation ;
- Suivi des procédures de passation des 3 439 marchés sur les 4 149 passés en 2015 ;
- Exploitation de 952 rapports des observateurs indépendants ;
- Analyse contradictoire de vingt (20) offres à la demande du MINMAP ;
- Organisation des séminaires régionaux (10) et départementaux (58) de sensibilisation sur le contrôle de la passation des marchés publics lors de l'installation des responsables des services déconcentrés du MINMAP ;
- Organisation à Yaoundé de trois semaines de renforcement des capacités des divers acteurs avec l'appui de l'ARMP ;
- Création de nouvelles commissions de passation des marchés avec comme Présidents,

des personnalités indépendantes ;

- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ;
- La coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services.

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 715

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES  
PUBLICS

Responsable du programme

Mr NDONGO ZINGA Bruno  
*Directeur Général des Marchés des Infrastructures*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	61.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	92.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS Action 02: PASSATION DES MARCHES PUBLICS Action 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 200 762 000	CP 7 200 762 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NDONGO ZINGA Bruno, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 715 en 2015 a été influencée par les éléments de contextes ci-après :

- L'interpellation du Chef de l'Etat lors de son message à la nation du 31 décembre 2013, qui, dans le cadre de sa ferme détermination à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, a décrié la sous-consommation des crédits d'investissement ;
- la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République;
- l'application des Très Hautes directives du Président de la République issues du Conseil Ministériel du 09 décembre 2014 et renouvelées lors de celui du 15 octobre 2015, en vue de l'accélération du rythme de la croissance économique et de l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment par la mise en œuvre effective du Plan d'Urgence Triennal (PLANUT) et des projets relatifs à la préparation des Coupes d'Afrique des Nations 2016 et 2019 ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système des marchés publics à travers notamment le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, qui a relevé les seuils de compétence en matière de passation des marchés et introduit le visa préalable du MINMAP pour la contractualisation des marchés d'un certain seuil ;
- l'amélioration de la programmation des marchés grâce à un regain d'intérêt des Maîtres d'Ouvrage (MO) et Maîtres d'Ouvrage Délégués (MOD) aux Conférences de programmation et l'utilisation de l'applicatif informatique d'élaboration des plans de passation des marchés ;
- la poursuite de l'appropriation du budget programme et l'implémentation du nouveau cycle

triennal (2016 – 2018);

- les recommandations du CIEP interpellant le MINMAP sur la mise en œuvre du projet e-procurement et l'anticipation de la programmation des marchés publics ;

l'opérationnalisation du système COLEPS (Cameroon Online e-Procurement System), résultant de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en décembre 2014 et programmation de 100% des projets pouvant faire objet de marchés publics, projets issus du journal des projets produit par le MINEPAT;

Contractualisation de 4701 marchés à travers les services centraux et déconcentrés du Ministère et les autres ministères, EPA, CTD et Projets ;

La programmation 369 projets du PLANUT et des CAN 2016 et 2019 ;

L'organisation des missions de contrôle et de suivi des activités de passation des Maitres d'Ouvrages et Maitres d'Ouvrages Délégués, ainsi que celles des commissions de passation des marchés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	91%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	110%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 4 890 640 965	CP 4 890 640 965
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 2 310 121 035	Ecart CP 2 310 121 035
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 857 197 946	CP 4 861 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	99,32 %	99,41 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ;</li> <li>- à la production à date des journaux de programmation ;</li> <li>- l'organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national dès le mois de décembre 2014 ;</li> <li>- l'organisation des missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;</li> <li>- à la contractualisation des marchés du PLANUT et des CAN 2016 et 2019</li> <li>- la tenue des sessions du Comité d'Examen des Recours et Différends ;</li> </ul> <p>la création et la constatation de la composition de la Commission spéciale de passation des marchés du PLANUT.</p>	

PERSPECTIVES  
2016

Dans le cadre de ce programme, les efforts du Ministère des Marchés Publics porteront notamment sur :

- la sensibilisation de certains MO (EPA et SCP) sur l'importance de la tenue des Conseils d'Administration au plus tard à la première quinzaine du mois de Décembre pour une participation effective de ces derniers aux Conférences de programmation ;
  - la pérennisation et la consolidation du le dispositif d'anticipation de la tenue des Conférences de programmation des marchés publics dans la perspective de démarrer le plus tôt possible, le lancement des Consultations et l'attribution de tous les marchés au plus tard au mois d'avril ; ce qui devrait en toute logique, réserver suffisamment du temps dans l'année à l'exécution et au contrôle des marchés ;
  - l'opérationnalisation du système COLEPS pour plus de célérité, de large diffusion et de transparence des procédures de passation des marchés publics ;
  - l'élaboration et la vulgarisation d'un guide de programmation pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;
  - l'intensification des missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;
  - le renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés ;
  - la poursuite de la vulgarisation des DAO Types ;
- le renforcement des moyens du Comité d'Examen des Recours et Différents (CERD).

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS									
OBJECTIF	Programmer les marchés publics en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage								
Indicateur	Intitulé:	Taux des marchés publics programmés en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100.0%		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	70.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	181 500 000	181 500 000	207 988 964	207 988 964	207 988 964	207 948 964	99,98 %	99,98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La ferme volonté du gouvernement de rendre le budget exécutoire dès le début du mois de Janvier, ce qui impose de programmer au plutôt tous les projets d'investissements.</li> <li>la conception au cours du précédent exercice d'une application automatisée d'élaboration des plans de passation des marchés ;</li> </ul>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en décembre 2015 ;</li> <li>- La production et la publication des Journaux de programmation ;</li> <li>Le suivi évaluation des plans de passation.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>L'atteinte des résultats de l'action a été possible grâce notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ;</li> <li>- à la production à date des journaux de programmation ;</li> </ul> <p>au suivi régulier des plans de passation et relance permanente des acteurs de la chaîne de passation des marchés ;</p>								
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- la poursuite de l'objectif de programmer en année N-1 des marchés de l'année N ;</li> <li>- le renforcement de l'activité du suivi des délais et de relance des différents acteurs impliqués déjà en place.</li> </ul>								

## Action 02 PASSATION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer une attribution des Marchés Publics dans le respect de la réglementation							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés programmés et attribués dans le respect des délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  82.22	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		60.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-7.7					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	6 652 262 000	6 652 262 000	4 476 272 099	4 476 272 099	4 451 414 130	4 451 414 130	99,44 %	99,44 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La crise sécuritaire à l'Extrême Nord du Cameroun qui a engendré l'allongement des délais contractuels de certains projets devant être exécutés dans les localités à risques.							

ACTIVITES  
MAJEURES  
REALISEES  
(présentation des  
extrants)

- Lancement des appels d'offres ;
- Tenue des sessions des commissions ;
- Contractualisation de 4 701 marchés par le MINMAP et les autres administrations (ministères, EPA, CTD, Projets) parmi lesquels 4858 ont été attribués dans les délais réglementaires.
- 90 contrats relatifs au Plan d'Urgence Triennal signés et notifiés au nombre desquels ceux concernant :
  1. la réalisation des études générales, architecturales, techniques, environnementales et financières pour la réhabilitation des infrastructures et le relèvement des plateaux techniques des hôpitaux généraux de Douala, de Yaoundé et du centre hospitalier universitaire de Yaoundé;
  2. la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre (étude géotechnique, surveillance et contrôle) des travaux de construction des hôtels de police de la ville de Yaoundé et ses environs (annexe 04);
  3. la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre (étude géotechnique, surveillance et contrôle) des travaux de construction des hôtels de police de la ville de Douala et ses environs (annexe 05) ;
  4. les travaux de réhabilitation de certains tronçons de voiries dans la ville de Douala et de Yaoundé ;
  5. les travaux de réalisation de 900 forages dans les 10 régions du pays ;
  6. les travaux de construction des postes frontières de la sûreté nationale dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud ;
  7. les travaux de réhabilitation prioritaire de la voie allant de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen au Palais de l'Unité avec bretelles ;
  8. le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation prioritaire de la voie allant de l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen au Palais de l'Unité avec bretelles et dégagements
  9. les travaux de réhabilitation des voiries des quartiers Mvog Atangana Mballa et Mvog-Mbi ainsi que la voie d'accès à l'Ecole Internationale Supérieure de Guerre de Simbock à Yaoundé;
  10. les travaux de réhabilitation des voiries des quartiers Mvog-Ada et Essos à Yaoundé ;
  11. la réalisation des études générales en vue de la construction de huit (08) ensembles de 100 logements sociaux et leurs équipements socioculturels associés dans huit(08) Chefs-lieux de Régions hormis Yaoundé et Douala ; et
  12. la réalisation des études générales, architecturales, techniques et financières pour la construction de 08 centres hospitaliers régionaux dans 08 chefs-lieux des régions autres que Yaoundé et Douala.
- 50 contrats relatifs à la CAN féminine 2016 signés et notifiés au nombre desquels ceux concernant :
  1. la réalisation des travaux de réhabilitation de la pelouse et la piste d'athlétisme du stade omnisport Ahmadou Ahidjo de Yaoundé à Mfandena ;
  2. les travaux d'équipement des gradins du stade omnisport Ahmadou Ahidjo de Yaoundé en sièges et serrureries ;
  3. les travaux de génie civil des stades d'entraînement de Yaoundé à savoir les stades annexes 1 et 2 au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé et le stade militaire de Ngoa-Ekelle ;
  4. les travaux relatifs à la voie n°1, Intersection RN3-Entrée principale du stade Omnisport de Limbe à Ngeme côté ouest ;
  5. les travaux relatifs à la voie n°5, de contournement du stade omnisport de Limbe à Ngeme y compris deux (02) giratoires ;
  6. les travaux de réhabilitations des infrastructures hôtelières dans les villes de Buea (MOUNTAIN HOTEL ET PARLIAMENTARY FLAT HOTEL) et Limbe (ATLANTIC BEACH HOTEL).
- 4 contrats relatifs à la CAN masculine 2019 signés et notifiés au nombre desquels ceux concernant :
  1. la conception et la réalisation d'un complexe sportif dans la ville de Yaoundé à Olembe ;
  2. les travaux de construction de la voie d'accès au nouveau stade d'Olembe à Yaoundé ;
  3. la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la voie d'accès au nouveau stade d'Olembe à Yaoundé ;
  4. la conception et la réalisation d'un complexe sportif dans la ville de Douala à Japoma.
- 379 recours examinés dont 37 recours fondés au titre du règlement des différends relatifs à la passation des marchés publics ;

	- 5 guides/manuels de formation sur l'utilisation du système COLEPS.
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat se justifie par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi des activités de passation des marchés des services centraux, déconcentrés et des services diplomatiques ;</li> <li>- examen des rapports d'analyse des offres et des propositions d'attribution ;</li> <li>- vérification dans les délais de la pertinence des propositions d'attribution des marchés sous certains seuils ;</li> <li>- examen des projets de marchés et des avenants ;</li> <li>- élaboration des marchés et des avenants ;</li> <li>- examen des DAO ;</li> </ul> <p>multiplication et mise à disposition des DAO au bénéfice des soumissionnaires ;</p>
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensifier les relances auprès des Maîtres d'Ouvrages afin qu'ils transmettent dans les délais les projets de DAO ;</li> <li>- Accompagner au besoin les MO dans la conception des Projets de DAO ;</li> </ul> <p>Veiller à la passation de tous les marchés des projets de DAO mis à la disposition des autorités contractantes.</p>

### Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION

OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés passés sans recours fondés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  99	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-0.6					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	367 000 000	367 000 000	206 379 902	206 379 902	197 834 852	197 834 852	95,86 %	95,86 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La sanction des acteurs dont la sous-performance est avérée et la poursuite du renforcement des capacités.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des procédures dérogatoires et du contentieux ;</li> <li>- Suivi des activités des commissions de passation des marchés ;</li> <li>- Renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat s'explique par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La tenue de deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés ;</li> <li>- l'amélioration de la qualité des attributions, à travers un taux presque nul des recours fondés. En effet, sur les 4071 marchés signés et notifiés 379 recours ont été enregistrés donc 37 étaient fondés.</li> <li>- la mise en place d'un système de contrôle à posteriori des attributions des services déconcentrés ;</li> </ul>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite et intensification les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;</li> <li>- Poursuite de la vulgarisation des DAO types ;</li> <li>- Poursuite des activités de renforcement des capacités des acteurs du système ;</li> <li>- L'actualisation du répertoire des experts.</li> </ul>							

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 716

AMELIORATION DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr BELLO  
*Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

. Numéro du Programme : 716

. Libellé du programme : **AMELIORATION DU CONTROLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS**

. Responsable du programme : **M. BELLO, Directeur Général des Contrôles des Marchés Publics**

OBJECTIF	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des marchés publics passés dans le respect des dispositions contractuelles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	2.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	98.0 2016
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des spécifications techniques
	Unité de mesure	
	Valeur de référence:	30.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible Année cible:	98.0 2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: EVALUATION PERIODIQUE DE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES MARCHES PUBLICS Action 02: RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 551 880 000	CP 3 551 880 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr BELLO, Directeur Général du Contrôle des Marchés Publics	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 716 du Ministère des Marchés Publics a été exécuté dans un contexte général caractérisé par la mise en œuvre effective des projets structurants et la lutte contre les mauvaises pratiques observées dans le secteur des marchés publics tant au niveau de la passation que de l'exécution (abus dans l'utilisation de la procédure de gré à gré en matière de passation des marchés publics, attributions complaisantes des marchés aux cocontractants sans moyens ni expérience, entraînant leur abandon, les marchés mal exécutés, etc.)

Afin de mieux accompagner la réalisation des grands projets et éradiquer les dysfonctionnements sus-répertoriés, plusieurs mesures fortes ont été prises sur le plan réglementaire, organisationnel et logistique.

Sur le plan réglementaire, la mise en œuvre des dispositions de la circulaire présidentielle du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics, qui stipule en son point 40 que **tout document de paiement doit être soumis au visa préalable du MINMAP**, a été effective.

Sur le plan organisationnel, les postes de responsabilité prévus dans l'organigramme de la Direction Générale des Contrôles des Marchés Publics (DGCMP) et des Brigades régionales et départementales ont été pourvus et les effectifs ont été revus à la hausse avec la prise de service de certains cadres mis à la disposition du MINMAP par le Ministère de la Fonction Publique.

Sur le plan logistique, l'acquisition des moyens de locomotion (84 véhicules pick-up et 120 motos) répartis sur l'ensemble du territoire national pour permettre la mobilité des contrôleurs appelés à descendre sur le terrain.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

L'objectif du programme 716 était de veiller à la bonne exécution des marchés publics. En effet, le succès d'une bonne procédure de passation des marchés ne garanti pas toujours la bonne exécution sur le terrain dudit marché. C'est la raison pour laquelle la systématisation des contrôles a permis de garantir la bonne qualité des prestations effectuées et de réaliser des économies budgétaires au cours de l'année 2015. Globalement, le résultat obtenu au 31 décembre 2015 se présente ainsi qu'il suit :

**3 406** marchés sur **4 149** attribués, représentant un montant de **2 759 836 015 369 FCFA** ont fait l'objet d'un contrôle tant au niveau de leur passation que de leur exécution sur le terrain, soit un taux de **82,88%**. Ce contrôle a aussi permis d'effectuer un redressement de **18 610 186 000 FCFA**. Au cours de la même période, **798** décomptes pourtant validés par la mission de contrôle et les services des Maîtres d'Ouvrage sur les **4 585** reçus pour visas préalables ont été rejetés.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3406 marchés contrôlés	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 771 102 220	CP 1 771 102 220
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 1 780 777 780	Ecart CP 1 780 777 780
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 780 777 780	CP 1 759 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	98 %	99,36 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation et celui de réalisation du programme	
PERSPECTIVES 2016	<p>Pour améliorer le contrôle des prestations et des procédures, il est envisagé les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification des missions de contrôle de l'exécution des prestations ;</li> <li>- Intensification des contrôles sur les procédures de passation des marchés ;</li> <li>- Examen des recours relatifs à la passation et l'exploitation des rapports des observateurs indépendants ;</li> </ul> <p>Renforcement des moyens de contrôle à travers l'achat des matériels spécifiques y relatifs ainsi que le matériel roulant (motos et voitures tout terrain).</p>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 EVALUATION PERIODIQUE DE L'EXECUTION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES MARCHES PUBLICS									
OBJECTIF	Améliorer l'exécution des projets								
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports de suivi de l'exécution produits annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100		
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	2.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	4.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	567 693 000	567 693 000	413 085 299	413 085 299	413 020 838	413 020 838	99 %	99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Avant le démarrage de la mise en œuvre de la réforme, l'environnement était caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le non-respect des dispositions réglementaires en matière de passation des marchés publics ;</li> <li>- L'utilisation abusive de la procédure de gré à gré ;</li> <li>- Les attributions complaisantes des marchés publics ;</li> <li>- La fraude et les pratiques de corruption dans la passation des marchés ;</li> <li>- Le nombre élevé des recours fondés dans la passation avant la mise en œuvre.</li> </ul>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des procédures de passation des 3 439 marchés sur les 4 149 passés en 2015 ;</li> <li>- Exploitation de 952 rapports des observateurs indépendants ;</li> <li>- Analyse contradictoire de vingt (20) offres à la demande du MINMAP,</li> <li>- Organisation des séminaires régionaux (10) et départementaux (58) de sensibilisation sur le contrôle de la passation des marchés publics lors de l'installation des responsables des services déconcentrés du MINMAP ;</li> <li>- Organisation à Yaoundé de trois semaines de renforcement des capacités des divers acteurs avec l'appui de l'ARMP ;</li> <li>- Création de nouvelles commissions de passation des marchés avec comme Présidents, des personnalités indépendantes ;</li> </ul> <p>Mise à la disposition du public d'un numéro vert pour encourager la dénonciation des mauvaises pratiques.</p>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation des crédits et celui de la réalisation du programme.								
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place des DAO types ;</li> <li>- Etude en cours pour l'adoption du e-procurement dans la passation des marchés publics ;</li> <li>- Evaluation systématique des commissions de passation des marchés.</li> </ul>								

## Action 02 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.							
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		55.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		90.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 984 187 000	2 984 187 000	1 358 016 921	1 358 016 921	1 334 877 169	1 334 877 169	98,3 %	98,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Avant le démarrage de la mise en œuvre de la réforme, l'environnement était caractérisé par les pratiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Non achèvement des chantiers engagés ;</li> <li>- Dépassement du plafond toléré de 30% pour certains avenants ;</li> <li>- Modification de la consistance et des quantités contractuelles des travaux ;</li> <li>- Marchés exécutés au-delà des délais contractuels ;</li> </ul> <p>Démarrage tardif des prestations malgré la notification de l'ordre de service de commencer.</p>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle de l'exécution des 3 439 marchés sur les 4 149 signés ;</li> <li>- Contrôle de l'authenticité des documents administratifs et financiers des 3 406 contrats. A l'issue de ce contrôle, neuf fausses polices d'assurance et treize fausses cautions ont été détectées ;</li> <li>- Apposition des visas sur documents de paiement des marchés publics (3 787 visas accordés sur les 4 585 décomptes reçus) ;</li> </ul> <p>Systematisation dans les contrats de la présence des responsables du MINMAP au sein des commissions de réception provisoire des prestations et multiplication des descentes des contrôleurs sur les sites d'exécution des contrats (réduction du nombre des prestations fictives ou non conformes aux stipulations contractuelles).</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le taux de consommation ci-dessus ne prend pas en compte, ni le budget alloué aux services déconcentrés, ni les salaires des personnels. Ce qui peut expliquer cette disparité entre le niveau de consommation des crédits et celui de la réalisation du programme.							
Perspectives 2016	<p><b>Sur le plan stratégique</b>, la reformulation de l'indicateur serait nécessaire en prenant en compte les réfections opérées.</p> <p><b>Sur le plan opérationnel</b>,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des effectifs et des capacités des personnels ;</li> </ul> <p>Acquisition des équipements spécifiques de contrôle.</p>							

# 2015

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 717

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS  
SECTEUR MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr FRU Jonathan  
*Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les performances des Services	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des Activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: CONSEIL JURIDIQUE Action 05: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 08: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 12 726 358 000	CP 12 726 358 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr FRU Jonathan, Inspecteur Général de l'Evaluation des Performances des Services	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Au cours de l'exercice 2015, la mise en œuvre du programme 717 s'est effectuée dans un contexte marqué par :

- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme des marchés publics initiée par le Chef de l'Etat ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Programme des Grandes Réalisations ;
- la mise en œuvre du PLANUT et du Programme d'Aménagement Territoire (Adamaoua, Nord, Extrême-Nord) ;
- la poursuite de la lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques dans les marchés publics

le début de l'opérationnalisation du projet e-procurement ;

## 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	98%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	100%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 16 817 256 815	CP 16 817 256 815
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -4 090 898 815	Ecart CP -4 090 898 815
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 15 688 531 480	CP 16 423 700 000
TAUX DE CONSOMMATION	93,29 %	97,66 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>*Ce résultat est rendu possible grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'interconnexion des bâtiments A et B ;</li> <li>- l'acquisition du mobilier et matériels de bureaux ;</li> </ul> <p>* Finalisation de la Phase II des bâtiments abritant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- DR Adamaoua, Littoral et Sud en cours de réalisation ;</li> <li>- DD Mayo Banyo, en cours de réalisation.</li> </ul> <p>* Le paiement des salaires, des missions, du carburant, de l'électricité, de l'eau, et de l'internet</p>	
PERSPECTIVES 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ;</li> <li>- poursuivre la construction des locaux devant abriter les délégations régionales de l'Adamaoua, du Littoral et du Sud, ainsi que les délégations départementales du Haut-Nyong, du Logone et Chari, du Mayo-Banyo et de la Menchum ;</li> <li>- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ;</li> <li>- poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ;</li> <li>- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;</li> <li>- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités.</li> <li>- Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux</li> </ul> <p>Poursuite des nouvelles constructions des services déconcentrés.</p>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES									
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures								
Indicateur	Intitulé:	Niveau de mise en oeuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100		
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	40.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	+0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	769 400 000	769 400 000	622 551 379	622 551 379	609 045 021	609 045 021	97,83 %	97,83 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>L'interpellation de la Très Haute Autorité de l'Etat lors de sa présentation des vœux à la Nation le 31/12/2014 dans le cadre de sa ferme détermination à lutter contre la corruption dans le secteur des marchés publics ;</p> <p>La loi du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;</p> <p>La mise en œuvre effective du budget programme, qui nécessite un renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle</p>								
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ;</li> <li>- La coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat est rendu possible grâce au déploiement permanent sur toute l'étendue du territoire des équipes chargés de l'inspection et du suivi du bon fonctionnement de la structure qui avaient pour missions de rappeler les bonnes pratiques et en sanctionner les mauvaises.								
Perspectives 2016	Poursuite et renforcement de la supervision et de la coordination stratégique au ministère à travers le renforcement des missions d'inspections, de contrôle d'enquêtes et de suivi.								

## Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP							
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		3.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	39 000 000	39 000 000	22 362 018	22 362 018	16 794 279	16 794 279	75,1 %	75,1 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La consolidation des programmes supports au sein des administrations publiques suites aux recommandations du CIEP ;</li> <li>- la formalisation du Comité de la chaîne PPBS.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- documents de la chaîne PPBS actualisés et vulgarisés ;</li> <li>- cadre stratégique du budget programme actualisé ;</li> <li>- CDMT actualisé ;</li> <li>- Projet de Performance des Administrations élaboré ;</li> <li>- RAP 2014 élaboré.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Dans le cadre de cette action, le MINMAP a :</p> <p>actualisé le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette activité a conduit à la révision des programmes sur l'horizon 2017-2019.</p>							
Perspectives 2016	<p>Durant l'année 2016 comme tout au cours de l'année 2015, outre la production dans les délais des documents exigés dans le cadre de la chaîne PPBS, le MINMAP entend vulgariser sa stratégie du sous-secteur des marchés publics après validation par le MINEPAT.</p>							

### Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes							
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		2.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	446 000 000	446 000 000	9 914 373 826	9 914 373 826	9 673 499 718	9 673 499 718	97,57 %	97,57 %

## Action 04 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements							
Indicateur	Intitulé:		Taux de projet de texte élaborés dans les délais par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		95.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	50 000 000	50 000 000	38 859 994	38 859 994	38 859 994	38 859 994	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ;</li> <li>- commissions de passation des marchés mis en place ;</li> <li>- actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du cadre réglementaire de passation des marchés par voie électronique ;</li> <li>- instruction des requêtes et recours administratifs avec la production d'un rapport d'instruction annuel</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.</p> <p>Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la mise en place d'un comité de défense des intérêts de l'Etat en justice, la réorganisation du comité des recours et des différends.</p> <p>Elaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées</p>							
Perspectives 2016	<p>Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à la passation des marchés par voie électronique ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.</p> <p>Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note la mise en place d'un comité de défense des intérêts de l'Etat en justice, la réorganisation du comité des recours et des différends.</p> <p>Elaboration des fichiers des contrats résiliés et des entreprises sanctionnées</p>							

## Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:	Annuaire statistique produit annuellement au ministère						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure	nb							
	Année de référence:	2012							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2016							
	Valeur Cible	1.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	0							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	58 860 506	58 860 506	37 687 633	37 687 633	37 682 633	37 682 633	99,99 %	99,99 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans une administration résolument tournée vers un management axée sur la performance, l'élaboration des indicateurs de performances, et la production des données statistiques en vue renseigner ces indicateurs devient impératif.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bulletins trimestriels produits et diffusés</li> <li>- informations statistiques sur les marchés publics disponibles</li> <li>- Maquette de l'annuaire statistique sur les marchés publics disponible;</li> <li>- Mise à jour des indicateurs</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la révision des outils de collecte des données statistiques ;</li> <li>- la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun Tribune ;</li> <li>- la rédaction et la production du recueil de statistiques sur les marchés publics passés en 2014;</li> <li>- l'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics, avec la production des guides d'entretien et le début des interviews auprès des structures du ministère.</li> </ul>								
Perspectives 2016	Poursuivre les travaux d'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics, et développer davantage le module de traitement de l'application, afin d'avoir en temps réel l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de la performance du ministère.								

## Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 831 000 000	1 831 000 000	789 245 153	789 245 153	769 550 809	769 550 809	97,5 %	97,5 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de mise en œuvre de l'action ici est marqué par plusieurs aspects. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réforme du système des marchés publics à travers la création du Ministère des Marchés Publics ;</li> <li>- Le développement de l'administration électronique ;</li> <li>- La coopération entre le Cameroun et la Corée du Sud pour la dématérialisation des procédures de passation des marchés.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Schéma Directeur Informatique élaboré et validé ;</li> <li>- 60% des activités du MINMAP diffusé sur le site Web ;</li> <li>- Salle serveur du système COLEPS (Cameroon Online E-procurement System) aménagée, équipée et fonctionnelle ;</li> <li>- L'application COLEPS disponible à l'adresse <a href="http://marchespublics.cm">http://marchespublics.cm</a>;</li> <li>- 800 utilisateurs du système COLEPS formés (Maîtres d'Ouvrages, Autorités Contractantes, Soumissionnaires, Commissions de passation des marchés, etc.) ;</li> <li>- L'étude sur l'infrastructure réseau dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP élaborée et validée ;</li> <li>- Matériels et outils acquis pour la maintenance informatique au MINMAP ;</li> <li>- L'application de gestion du courrier mailsoft réalisée ;</li> <li>- Projet cadre normatif élaboré et transmis à la hiérarchie pour validation.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, le gouvernement a signé une convention de don avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationales (KOICA) pour la mise en œuvre de la première phase du projet e-procurement. Dans cette optique, le MINMAP a bénéficié des fonds de contrepartie à hauteur de 500 000 000 FCFA qui ont servi à former 800 acteurs du système des marchés publics et 21 formateurs des formateurs ;</li> <li>- Pour les autres activités réalisées, les marchés ont été passés et attribués à des soumissionnaires qui les ont réalisés et produit les différents extraits.</li> </ul>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des applications dans le but d'optimiser le fonctionnement des services du MINMAP, notamment le suivi de la passation et de l'exécution physico-financière ;</li> <li>- Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du Ministère ainsi que dans les services déconcentrés ;</li> <li>- Poursuivre les activités de mise en œuvre des phases 2 et 3 du projet e-procurement ;</li> <li>- Poursuivre la formation des acteurs de la chaîne des marchés publics à l'utilisation de COLEPS ;</li> <li>- Mettre en place un site de backup et le call center pour le système COLEPS.</li> </ul>							

## Action 07 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		5.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 865 300 000	3 865 300 000	3 049 486 305	3 049 486 305	2 973 032 063	2 973 032 063	97,49 %	97,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place et équipement des structures du Ministère des Marchés Publics.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- services centraux et déconcentrés équipés en mobilier de bureau ;</li> <li>- bâtiments bien entretenus ;</li> <li>- constructions de certaines délégations régionales et départementales en cours ;</li> <li>- Aménagement du bâtiment B des services centraux.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La mise en œuvre de cette action s'est matérialisée par l'acquisition du mobilier de bureau pour le personnel des services centraux, l'acquisition du matériel roulant, des groupes électrogènes et l'aménagement de plusieurs bureaux supplémentaires au bâtiment B des services centraux.							
Perspectives 2016	Le MINMAP entend poursuivre la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, équipements informatiques et matériel roulant de contrôle.							

## Action 08 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroître qualitativement les ressources humaines							
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  70%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		-30					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 402 638 494	5 402 638 494	2 100 743 471	2 100 743 471	1 355 660 011	1 355 660 011	64,53 %	64,53 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Ministère des Marchés Publics met en place progressivement les ressources humaines auprès de ses différentes ses structures ;</li> <li>- Une part du personnel affecté n'a pas de poste de travail complet ;</li> <li>- Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées.</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actes de carrière produits;</li> <li>- Rapport d'assainissement produit;</li> <li>- SIGIPES et ANTILOPE opérationnels.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'assistance sociale à plusieurs responsables ;</li> <li>- la tenue des sessions de la commission interne de formations et stages.</li> </ul>							
Perspectives 2016	Poursuivre l'assainissement du fichier solde ainsi que la gestion des emplois et compétences.							

## Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		3.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	207 759 000	207 759 000	199 629 708	199 629 708	172 229 708	172 229 708	86,27 %	86,27 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'interpellation du Chef de l'Etat lors de son discours adressé à la Nation en décembre 2013 au sujet de la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés disponibles;</li> <li>- Rapports de mise en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP disponibles.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes avec la création d'une cellule interne de lutte contre la corruption et la mise en service d'un numéro vert (288 20 06 06/ 699 37 07 48/ 673 20 57 25/ 663 49 28 21 ), afin que soient dénoncés tous les cas de dysfonctionnements et de mauvaises pratiques dans la passation et l'exécution des marchés publics ;</li> <li>- Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois selon les cas d'exactions.;</li> <li>- plusieurs missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et 2 rapport a été produit à cet effet.</li> </ul>							
Perspectives 2016	Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes.							

## Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		14.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		15.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	41 350 000	41 350 000	30 279 400	30 279 400	30 279 316	30 279 316	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Appropriation progressive de la réforme des marchés publics							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole assuré lors des cérémonies ;</li> <li>- Médiatisations de toutes les activités ;</li> <li>- Tous Documents officiels traduits et contrôle de la qualité ;</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ;</li> <li>- de la conférence de programmation des marchés publics ;</li> </ul>							
Perspectives 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un organe de presse au sein du MINMAP ;</li> <li>- Création et animation d'une émission radiophonique à la CRTV ;</li> <li>- Production d'un magazine du MINMAP sur les marchés publics.</li> </ul>							

## Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  125%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		13.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+25					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 050 000	15 050 000	12 037 928	12 037 928	12 037 928	12 037 928	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place progressive du MINMAP avec pour corollaire l'exiguïté des locaux.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- cadres de classement, manuel de procédures d'archives, calendrier des délais de conservation, guide d'utilisation et directives disponibles</li> <li>- Fonds documentaires disponibles</li> <li>- Fichier des cocontractants disponible en version physique et électronique;</li> <li>- Système de collecte et de numérisation fonctionnel.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>Ce résultat a été rendu possible grâce à la conception des outils de gestion et le traitement documentaire.</p> <p>En ce qui concerne la conception des outils de gestion, un comité de conception a été mis en place et les outils de gestion de documents et des archives sont en cours de confection. Ce comité a réalisé une mission d'audit documentaire dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP.</p> <p>Quant au traitement documentaire, il s'est agi de l'identification des pools de stockage et la conception des supports de collecte.</p> <p>Par ailleurs, l'acquisition des équipements d'archivages et des broyeurs est en cours.</p>							
Perspectives 2016								

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

### 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le but d'améliorer la performance du système des marchés publics, le Ministère des Marchés Publics a axé ses priorités sur deux politiques publiques, en relation avec les missions du ministère. Il s'agit du renforcement du système de passation des marchés publics, et de l'amélioration du contrôle de leurs exécutions. La mise en œuvre de ces deux politiques publiques repose sur un programme support. L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Ø Passation des marchés publics :

Les Conférences de programmation des marchés publics de l'exercice 2015, réalisées au mois de décembre 2014 sur l'ensemble du territoire national, ont connu une programmation de 8149 marchés. Au cours de l'exercice 2015, le ministère a passé 4 701 contrats. La qualité de la passation a été renforcée à travers la mise en place et la tenue régulière des sessions des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés créées en février 2013, ainsi que des Commissions Internes, et Spéciales de Passation des Marchés. Ceci s'est traduit en toute logique par le taux presque nul des recours fondés de moins de 1%. Toutefois, les retards observés dans la transmission des DAO par les Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'Ouvrages Délégués, ainsi que la qualité approximative des DAO transmis ont occasionnés des retards dans la passation des marchés.

Ø Contrôle de l'exécution des Marchés Publics :

En matière de contrôle de l'exécution des marchés, le Ministère des Marchés Publics a procédé à la vérification et à l'exploitation des documents administratifs et techniques, à la constatation régulière ainsi qu'à l'examen de l'exécution physique des prestations. 3 591 marchés contrôlés dont 1 485 au niveau central et 2 106 au niveau des services déconcentrés. 3787 décomptes traités dans les délais règlementaires dans les services centraux et déconcentrés. Cela a généré des économies de l'ordre de 18 610 186 000 FCFA ;

Ø Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des marchés publics

En matière de gouvernance et d'appui institutionnel au sous-secteur des marchés publics au cours de l'année 2015, il a été poursuivi :

- la mise en œuvre du système d'information sur la performance ;
- l'accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes dans le secteur des Marchés Publics, en sanctionnant systématiquement les auteurs reconnus coupables de mauvaises pratiques ou de faits avérés de corruption. Aussi, un (01) fonctionnaire du MINMAP a été radié de toute activité relative aux marchés publics ;
- la poursuite de l'appropriation de la réforme des marchés publics, à travers l'organisation des séminaires d'information et de sensibilisation. A cet égard, un séminaire a été organisé spécifiquement à l'adresse des journalistes des organes de presse publique et privée nationale ;
- la densification de la cartographie des commissions avec la création de trente (30) nouvelles commissions internes de passation des marchés publics ;

- le démarrage des projets de construction des bâtiments devant abriter les Délégations Régionales du Littoral, du Sud et de l'Adamaoua et ceux des Délégations Départementales du Logone et Chari, du Mayo-Banyo, du Haut-Nyong et de la Menchum ;
- la poursuite de la mise en place du projet e-procurement avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA).

### 3.2. LEÇONS APPRISES

- la non appropriation de la réforme par certains acteurs du système ;
- l'inscription au budget de certains projets d'envergure sans prévoir la maîtrise d'œuvre requise ;
- l'incapacité de certains services déconcentrés des ministères à élaborer les DAO, ce qui accroît la charge de travail des Délégués régionaux et départementaux du MINMAP ;
- l'insuffisance des moyens financiers et logistiques (véhicules, matériel spécifique pour le contrôle) ;
- le non-respect et l'empiètement sur les missions statutaires dévolues à chaque structure par l'organigramme du Ministère ;
- le retard dans la transmission et la mauvaise qualité des DAO, source de lenteurs dans l'aboutissement des attributions ;
- la non transmission des marchés au MINMAP pour contrôle ;
- le non-paiement à date des primes et des indemnités diverses ;
- l'exiguïté et l'insuffisance des locaux abritant les services centraux et déconcentrés ;
- le retard dans la mise en œuvre du SIGIPES et de PROBMIS ;
- l'insuffisance des moyens matériels, humains et financiers ;
- l'absence d'un plan de formation validé.

### 3.3. PERSPECTIVES 2016

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend poursuivre les actions des trois programmes validées par le Parlement. Celles-ci permettront de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer les performances, le cadre et les conditions de travail. A cet égard, les efforts viseront à :

- finaliser l'application informatique de programmation des marchés publics, qui devra entre autres prendre en compte, les conditions d'allotissements des marchés, la production des statistiques de synthèse des Autorités Contractantes et des Commissions de passation des marchés, etc. ;
- élaborer et vulgariser un guide de programmation pour une amélioration de l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;
- sensibiliser certains MO (EPA et SCP) sur l'importance de la tenue des Conseils d'Administration au plus tard à la première quinzaine du mois de Décembre pour une participation effective de ces derniers aux Conférences de programmation ;

- sensibiliser et accompagner les départements ministériels et autres administrations concernés en vue d'anticiper la tenue des conférences de programmation des marchés publics ;
- intensifier les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;
- renforcer les capacités des acteurs de la passation des marchés ;
- poursuivre la vulgarisation des DAO Types.
- accroître les moyens budgétaires, logistiques et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution ;
- mener des descentes de collecte des marchés auprès des MO/MOD ;
- intensifier les contrôles, à travers des descentes plus régulières et plus systématiques, afin de s'assurer de l'effectivité et de la qualité des prestations réalisées par les co-contractants de l'administration ;
- Programmer l'achat des matériels spécifiques de contrôle tels que la voiture radar, les appareils spécifiques de contrôle (déflectographe la croix et APL par exemple) ;
- spécialiser les structures par types de marchés à contrôler en attendant la réorganisation du ministère.
- doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ;
- poursuivre la construction des locaux devant abriter les délégations régionales de l'Adamaoua, du Littoral et du Sud, ainsi que les délégations départementales du du Mayo-Banyo ;
- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ;
- poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ;
- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;
- poursuivre les négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en œuvre du Système d'Information sur la performance ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités ;
- décentralisation du paiement des indemnités des membres de commissions chez les MO afin de pallier les retards observés lors des exercices précédents ;
- Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux ;
- Poursuite des constructions des services déconcentrés.